



# FICHE D'INSCRIPTION

## 2019 / 2020

Date Inscription :			
<b>Maitre</b>		<b>Chien</b>	
Nom		Nom	
Prénom		Sexe	
N° Tel		Sterilisé (O/N)	
Mail		Date de Naissance	
Adresse		N° puce / Tatouage	
Code Postal		Race	
Ville		Vaccins a jour	
<b>Photocopie Documents obligatoire a fournir</b>		<b>Remis Oui / Non</b>	
Photocopie des vaccins à jour (toux du chenil y compris)			
Photocopie de la carte d'identification			
Attestation Responsabilité civile + assurance pour chiens catégorisés			
Droit a l'image & Règles du Jeu signée			
<b>Abonnements</b>		<b>Versements ( Cheque / Espèces)</b>	
Annuel	120,00 €		
Annuel X 2 chiens *	215 €(-10% sur le deuxieme)		
<i>La saison démarre en Septembre et fini en Juin, Treve entre entre Noel et jour de l'an.</i>			



Tobby Club 31: 06.46.85.33.64 – bureau@tobbyclub31.fr

<https://www.facebook.com/groups/TobbyClub.EducationCanine> - <http://www.tobbyclub31.fr>



# Les Règles du Jeu

Le Toby Club est une association ayant pour but principal la promotion des méthodes amicales et positives d'éducation canine. Ceci afin d'établir de bonnes relations entre les humains et les chiens, des relations saines basées sur la confiance.

Les adhérents du Toby Club s'engagent donc :

- 🐾 A éduquer leur ami à quatre pattes dans la joie et la bonne humeur.
- 🐾 A ne pas utiliser de colliers coercitifs, qu'ils soient semi-étrangleur, étrangleur, à picots ou encore électrique.
- 🐾 A ne pas engendrer de douleurs physiques ou bien mentales sur le chien et à rester à l'écoute de celui-ci.
- 🐾 A ne pas crier sur un chien qui n'exécuterait pas un exercice comme nous le souhaitons, il faut garder à l'esprit que l'animal n'est pas un robot.

Les propriétaires devront, à chaque cours, avoir en leur possession :

- Un collier plat ou un harnais
- Une laisse comprise entre un mètre vingt et deux mètres
- Des ramasses crottes
- Des friandises
- Un jouet
- De l'eau

Il est demandé à toutes personnes de ne pas quitter le terrain de jeu pendant les cours, une pause pourra être envisagée en cas de besoin.

Toutes personnes ne participant pas aux cours devront se tenir à l'écart et ne pas perturber les chiens.

Les mineurs devront impérativement être accompagnés d'une personne majeure afin de participer aux cours ou aux balades canines.

Concernant les chiens catégorisés, bien que le Toby Club soit en désaccord avec la loi de 1999 car ce n'est pas la race qui rend un chien agressif mais la façon dont il est traité, nous devons malheureusement la subir. De ce fait, nous demandons aux propriétaires d'être en règle et à jour vis à vis de cette loi.

Les moniteurs du Toby club 31 se réservent le droit d'exclure des cours toute personne manquant de respect que ce soit à un humain, à un animal ou encore ne respectant pas ces règles.

Si vous ne deviez garder qu'une chose à l'esprit et une seule, c'est de **vous amuser avec votre chien**  
Et le reste viendra tout seul.

**Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »**

**Date :**



## AUTORISATION D'UTILISATION DE L'IMAGE (photographies et vidéos)

### ADULTE / ENFANT

Je soussigné (é),

Nom : ..... Prénom : .....

Responsable de l'enfant .....

Autorise par la présente à être filmé(e) ou photographié(e) par les responsables et les membres de l'association. J'accepte la reproduction, l'utilisation et la diffusion de la (ou les) photographie(s) et vidéos me représentant et/ou représentant mon enfant pendant les cours d'éducation du Toby Club 31 et/ou lors des manifestations en lien avec l'association.

Les œuvres précitées sont susceptibles d'être utilisées pour illustrer : des documents, des affiches, le site Internet du Toby Club 31 et le blog Facebook\* de l'association. *\*(groupe fermé et accessible qu'aux membres de l'association)*

Toute autre utilisation à des fins autres est exclue.

Cette autorisation est donnée à titre gracieux. Elle est valable pour toute la durée de l'exploitation des œuvres dans la limite **de 2 ans. Passer ce délai Le Toby Club 31 s'engage à supprimer toutes les vidéos et photos sur le blog.**

A l'issue de cette période, les images pourront être conservées sous forme d'archives par l'association.

Fait à ....., le .....

**Signature du membre**

Conformément à l'article 9 du Code Civil et à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, le libre accès aux données qui vous concernent est garanti. Vous pourrez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de ces images si vous le jugez utile.